

SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE PHYTO DE L'EXPLOITATION :

Les principaux points de vigilance



REGISTRE PHYTOSANITAIRE

- **Complet** : îlots, surfaces, cultures, dates et doses de traitements, noms commerciaux complets et dates de récolte.
- **Conforme** : produits homologués, DAR, DRE, mélanges interdits, ZNT.



LOCAL PHYTO

- **Conforme** : aéré ou ventilé, fermé à clé et spécifique.
- Produits avec AMM valide et étiquette
- **Rangement**: identification et séparation des produits T/T+ et CMR, identification des PPNU.



CERTIPHYTO

Certiphytos valides pour l'ensemble des personnes qui réalisent des traitements.



CONTRÔLE PULVÉRISATEUR

Attestation du contrôle valide.



REPLISSAGE, VIDANGE DES FONDS DE CUVE, RINÇAGE EXTERNE DU PULVÉRISATEUR

- Protection du réseau d'eau potable.
- Procédure gestion fonds de cuve.



PRESTATION PHYTO

- Agrément prestataire à jour.
- Si client : avoir un contrat de prestation avec un organisme agréé.



Vos documents ne sont pas à jour ?

Ayez le déclic Cap Conformité



marne.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture
de la Marne
Améline BIDEL
03 26 64 08 13

amelina.bidel@marne.chambagri.fr